

Le Ministre de communication, René Emmanuel Sadi, regrette le fait que certains médias ont travesti les faits, question de provoquer un soulèvement populaire.

Une petite écolière de 04 ans été tuée hier jeudi par un gendarme lors d'un contrôle dans la ville de Buea, région du Sud-Ouest.

Le gendarme a tenté de s'enfuir mais a été vite rattrapé par une foule en colère qui l'a lynché à la mort. La vidéo y relative a été abondamment partagée sur la toile.

Dans un communiqué publié ce vendredi 15 octobre, René Emmanuel Sadi, Ministre de communication, fustige le manque de professionnalisme de certains médias qui, selon lui, ont travesti les faits, question de provoquer un soulèvement populaire.



MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION
MINISTRY OF COMMUNICATION

COMMUNIQUE DU GOUVERNEMENT

A la suite du malheureux incident survenu le jeudi 14 octobre 2021 aux environs de 08 heures au lieu-dit Bokova dans la ville de Buea, Région du Sud-ouest, et qui a coûté la vie à une fillette, la nommée Caro louise NDIALLE, âgée d'environ cinq ans, ainsi qu'au gendarme MVOGO Rigobert, le Gouvernement a, par la voix du Ministre Délégué à la Présidence de République chargé de la Défense, livré les premières informations sur les circonstances de ce drame.

Par la même occasion, le Ministre Délégué à la Présidence de République chargé de la Défense a regretté la survenue de cet incident, après avoir qualifié la réaction du gendarme incriminé, d'inappropriée, d'inadaptée à la circonstance et de manifestement disproportionnée par rapport au comportement irrévérencieux du conducteur.

Le Ministre de la Défense a par ailleurs annoncé, l'ouverture immédiate d'une enquête par les autorités administratives locales et les Forces de Défense et de Sécurité, afin de faire toute la lumière sur les contours et les responsabilités de cet incident doublement mortel.

L'annonce de cet événement tragique a, à l'évidence, suscité une vive douleur et une profonde émotion au sein de l'opinion publique, que sont venues amplifier, les images choquantes, abondamment relayées par les médias sociaux.

Il s'agit donc, d'un sujet d'une gravité notoire et d'une sensibilité avérée, que vient exacerber le contexte sécuritaire qui a cours dans cette région.

Face à une telle situation, on observe malheureusement, que certains médias ont délibérément choisi de jeter l'huile sur le feu, en travestissant de manière ostentatoire les faits, dans le but sans doute, de provoquer un soulèvement populaire, voire un chaos social.

Le Gouvernement de la République condamne sans réserve cette dérive professionnelle qui transgresse les règles fondamentales de l'exercice du métier de journaliste, au moment même où, le monde entier célèbre la Journée Internationale de l'Accès Universel à l'Information.

Le Gouvernement rappelle à cet effet, que le rôle de la presse est d'informer utilement les populations sur les faits de la vie publique. Mais, elle doit le faire en toute considération de la stricte véracité des faits et de la responsabilité sociale qui lui incombe, en matière de sauvegarde de la paix et de la tranquillité publiques.

En l'espèce, le Ministre de la Communication en appelle à la prudence et à la circonspection des professionnels des médias, dans le traitement de l'information liée à cette regrettable actualité, afin que prévale en fin de compte, la sérénité nécessaire pour la poursuite des investigations engagées dans le cadre des enquêtes en cours.

LE MINISTRE DE LA COMMUNICATION

PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT



René Emmanuel Jodi

